



BULLETIN DE DEMANDE D'ADHESION A SDG CHAMPIONS FRANCE

[A remplir en ligne](#)

Merci de nous envoyer également votre logo, si possible en haute résolution

SDG CHAMPIONS France se compose d'organisations morales et de personnes physiques membres qui s'engagent au regard de ses statuts à participer activement à la réalisation de son programme d'action.

Pour devenir membre de SDG CHAMPIONS FRANCE, il convient de remplir le questionnaire ci-après en:

- déclarant être une organisation morale de droit français, du secteur public ou privé, intervenant, ou ayant le projet d'intervenir, dans le domaine du développement durable ou une personne physique, de toutes nationalités, qui, d'une façon ou d'une autre, intervient dans ce domaine;
- s'engageant à participer activement à la réalisation des objectifs stratégiques et du programme d'action de SDG CHAMPIONS FRANCE;
- proposant son intégration dans l'un des huit collèges de SDG CHAMPIONS FRANCE en fonction de son statut et de son activité principale : « Citoyennes et citoyens », « organisations de jeunes de moins de 35 ans », « Institutions liées à l'Etat et à ses établissements publics », « ONG, Associations et Fondations », « Collectivités territoriales et parlementaires », « Acteurs économiques », « Organismes scientifiques, techniques de recherche et de formation » et « Médias »;
- s'acquittant du versement d'une cotisation annuelle dont le montant pour l'année 2021 est précisé dans l'Annexe 1 jointe.

Pour plus de renseignements sur la gouvernance et le fonctionnement de SDG CHAMPIONS FRANCE, nous vous invitons à consulter son site web www.sdg-champions.fr, notamment sa rubrique « Pourquoi être membre ? ».

Organisation morale souhaitant devenir membre de SDG CHAMPIONS FRANCE

Nom de l'organisation/raison sociale :

Nom du demandeur:

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

E-mail :

Ou Citoyenne ou citoyen (personne physique) souhaitant devenir membre de SDG CHAMPIONS FRANCE

Nom:

Prénom :

Adresse :

Tél. :

E-mail :

Descriptif appelé à figurer sur le site web de SDG CHAMPIONS FRANCE

Statut de l'organisation ou de la personne physique

Activité principale

Présentation des activités dans le domaine du développement durable en France et à l'international

Motivation à être membre de SDG CHAMPIONS FRANCE

Collège d'appartenance de SDG CHAMPIONS France souhaité	<input type="checkbox"/> Citoyennes et citoyens <input type="checkbox"/> Organisations de jeunes de moins de 35 ans <input type="checkbox"/> Etat et ses établissements publics <input type="checkbox"/> ONG, Associations et fondations <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales et parlementaires <input type="checkbox"/> Acteurs économiques <input type="checkbox"/> Organismes scientifiques, techniques, de recherche et de formation <input type="checkbox"/> Médias
Listes de diffusion et Groupes de travail auxquels vous souhaitez être associés	<p><u>Liste de diffusion email par défaut :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Liste de diffusion générale <input checked="" type="checkbox"/> Liste des membres de SDG CHAMPIONS France et des collègues <p><u>Groupes de travail & Diffusion email (Plusieurs choix possible : »</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Pédagogie et mobilisation des citoyens et des organisations <input type="checkbox"/> Mise en œuvre des 17 ODD dans le développement durable des territoires <input type="checkbox"/> SDG Impact Progress Monitoring <p><u>Contacts & Emails</u> que vous souhaitez ajouter aux diffusions des groupes ci-dessus :</p>

Votre demande d'adhésion à SDG CHAMPIONS France sera présentée pour validation lors de la prochaine réunion de son Conseil d'administration. Si cette demande est retenue, vous serez destinataire de l'appel à versement de cotisation pour l'année en cours.

Annexe 1: Cotisation Annuelle 2021

Comme prévu dans ses statuts, chaque organisation morale ou personne physique membre de SDG CHAMPIONS FRANCE verse une cotisation annuelle, calculée selon le barème suivant :

Personnes physiques, collège Citoyennes et citoyens:

La cotisation annuelle pour un membre individuel est fixée à 100 €, sauf pour les jeunes de moins de 35 ans pour lesquels le montant est fixé à 20 €.

Personnes morales (collèges 1 à 5) :

Le montant retenu est fixé à 1000 € pour chacune d'entre elles, sauf pour les membres du collège ONG, Associations et Fondations, qui feront l'objet de participations croisées.

Les membres à jour de leur cotisation annuelle pourront participer aux activités suivantes :

- accès aux instances de gouvernance;
- accès aux outils : lettre d'informations, extranet, base de données, appui du secrétariat... ;
- participation aux activités (groupes de travail, réflexions internes...);
- participation à des événements.

Les membres donateurs qui le souhaitent peuvent être exonérés du paiement de la cotisation annuelle. Si tel est votre cas, nous vous remercions de nous le notifier ci-après.

En tant que membre-donateur, je demande à être exonéré du paiement de la cotisation annuelle 2021 : oui / non (entourer votre choix).

En tant que partenaire du PFE soumis à convention, je demande à être exonéré du paiement de la cotisation annuelle 2021 : oui / non (entourer votre choix).
